

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 10 JUILLET 2024

L'An deux mille vingt-cinq et le jeudi 10 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la Convocation : 01 juillet 2025
Présents : MMES BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc.
Excusés et procurations : MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie à MME DUCHAMP Cécile, MME TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise à M. DURAND Gérald.
Secrétaire de Séance : M DURAND Gérald.

N°34/2025

MARCHE 2025-02
TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE
(AVEC LOGEMENT)

Monsieur le Maire rappelle que par délibération prise en séance du 06 juin 2024, le Conseil Municipal a validé le programme de travaux pour la restructuration et la requalification de l'ancienne école maternelle de la commune.

Considérant la consultation publiée en procédure adaptée, comportant 14 lots, du 02 avril 2025 au 30 mai 2025 en vue de pouvoir choisir les entreprises pour la réalisation de l'opération ;

Il indique qu'au terme de la négociation pour les lots 4/5/7 et 13, l'analyse des offres a été présentée le 30 juin 2025 à la commission communale de travaux telle qu'établie au regard des critères de jugement des offres (valeur technique : 60% et prix : 40%). Le classement découlant de l'analyse étant le suivant :

	Entreprise	Note valeur technique/60	Note prix/40	Note globale/100	Classement
LOT 00 DESAMANTAGE ESTIMATIF : 32 000 € HT	PROVENCE DEPOLLUTION	30.60	27.61	58.21	5
	TBC DESAMANTAGE	49.20	26.75	75.95	3
	D.I. ENVIRONNEMENT	51.00	14.38	65.38	4
	ISOLEA	58.20	34.78	92.98	2
	DTF DESAMANTAGE TERRITOIRE	58.80	40.00	98.80	1
LOT 01 DECONSTRUCTION GROS ŒUVRE ESTIMATIF : 169 800 € HT	SOGETRA BTP	55.20	34.41	89.61	2
	LAVILLE	60.00	40.00	100.00	1

LOT 02 REVETEMENT DE FACADES <i>ESTIMATIF :</i> 30 388 € HT	GUNES	54.00	33.57	87.57	1
	BATI FAÇADES	40.20	40.00	80.20	2
LOT 03 COUVERTURE – ETANCHEITE <i>ESTIMATIF :</i> 132 000 € HT	MOULIN CHARPENTE	45.00	40.00	85.00	1
LOT 04 MENUISERIES EXTERIEURES PVC <i>ESTIMATIF :</i> 62 000 € HT	MENUISERIE LAURENT	45.00	40.00	85.00	1
LOT 05 SERRURERIE - MENUISERIES ACIER <i>ESTIMATIF :</i> 24 030 € HT	ROUMANET	57.00	40.00	97.00	1
LOT 06 MENUISERIES INTERIEURES BOIS <i>ESTIMATIF :</i> 38 000 € HT	MENUISERIE GERO	55.80	39.63	95.43	2
	MENUISERIE LAURENT	56.40	40.00	96.40	1
LOT 07 CLOISONS DOUBLAGE <i>ESTIMATIF :</i> 99 000 € HT	LAVILLE	58.80	35.50	94.30	3
	GFD	58.80	39.23	98.03	1
	LILIAN JOUVE VILLARD	46.80	39.77	86.57	5
	BUSCEMA	58.80	39.15	97.95	2
	BOUCHIER FREDERIC	43.20	40.00	83.20	6
	JOINT ROYAL	54.00	39.82	93.82	4
LOT 08 PEINTURE <i>ESTIMATIF :</i> 28 000 € HT	LAVILLE	58.80	40.00	98.80	1
	GFD	55.20	27.28	82.48	5
	BUSCEMA	58.80	34.07	92.87	3
	JOINT ROYAL	54.00	39.26	93.26	2
	JBOQUET	54.00	36.40	90.40	4
	EURL LILIAN JOUVE VILLARD	46.80	35.23	82.03	6

LOT 09 CARRELAGES – FAIENCES <i>ESTIMATIF : 43 400 € HT</i>	SARL CHOLVY THIERRY	55.20	40.00		
	YAMAN MT CERAMICS	53.40	34.90	88.30	4
	SAS ANGELINO ET FILS	53.40	38.06	91.46	2
	GOKCE CARRELAGE	51.60	39.10	90.70	3
	CTC CARRELAGE	52.80	28.41	81.21	5
LOT 10 REVETEMENT DE SOLS SOUPLES <i>ESTIMATIF : 11 200 € HT</i>	SERVICE DECO GOUNON	49.20	40.00	89.20	1
LOT 11 ELECTRICITE <i>ESTIMATIF : 101 600 € HT</i>	ROBERT G	57.00	39.62	96.62	1
	ARDECHE ELEC	52.50	40.00	92.50	2
LOT 12 PLOMBERIE <i>ESTIMATIF : 74 000 € HT</i>	CHAUSSABEL	57.00	35.66	92.66	1
	ESTEVE FRERES	46.50	36.86	83.36	2
	GOMEZ ET FILS	42.00	40.00	82.00	3
LOT 13 CHAUFFAGE - CLIMATISATION VMC <i>ESTIMATIF : 180 000 € HT</i>	CHAUSSABEL	57.00	40.00	97.00	1
	ESTEVE FRERES	46.50	37.52	84.02	2
	GOMEZ ET FILS	42.00	38.86	80.86	3
ESTIMATIF GLOBAL 1 026 318.00 € HT					

Ayant eu présentation du rapport d'analyse des offres et de leur classement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Concernant les lots 00 à 06

- Autorise le Maire à signer les marchés avec les entreprises dont l'offre est classée en première position car jugée économiquement la plus avantageuse pour la collectivité, au regard des critères de sélection, à savoir :

N° du lot - Intitulé du lot	Estimatif HT du maître d'œuvre	Entreprise	Montant global avec PSE HT	Classement
LOT 00 DESAMANTAGE	32 000,00	DTF DESAMANTAGE TERRITOIRE	42 900,00	1
LOT 01 DECONSTRUCTION- GROS ŒUVRE	169 800,00	LAVILLE	172 589,56	1
LOT 02 REVETEMENT DE FACADES	30 388,00	GUNES	32 991,00	1
LOT 03 COUVERTURE – ETANCHEITE	132 000,00	MOULIN CHARPENTE	151 496,74	1
LOT 04 MENUISERIES EXTERIEURES PVC	62 300,00	MENUISERIE LAURENT	79 310,42	1
LOT 05 SERRURERIE - MENUISERIES ACIER	24 030,00	ROUMANET	35 623,00	1
LOT 06 MENUISERIES INTERIEURES BOIS	38 000,00	MENUISERIE LAURENT	55 920,61	1

Concernant les lots 07 et 08

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ayant voté comme suit :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

- Autorise le Maire à signer les marchés avec l'entreprise GFD pour le lot 07 et l'entreprise LAVILLE pour le lot 08, à savoir :

LOT 07 CLOISONS DOUBLAGES	99 000,00	GFD	83 970,44	1
LOT 08 PEINTURE	28 600,00	LAVILLE	25 256,75	1

Concernant les lots 09 à 11

- Autorise le Maire à signer les marchés avec les entreprises dont l'offre est classée en première position car jugée économiquement la plus avantageuse pour la collectivité, au regard des critères de sélection, à savoir :

LOT 09 CARRELAGES – FAIENCES	43 400,00	SARL CHOLVY THIERRY	38 761,00	1
LOT 10 REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	11 200,00	SERVICE DECO GOUNON	11 570,60	1
LOT 11 ELECTRICITE	101 600,00	ROBERT G	81 261,00	1

Concernant le lot 12

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ayant voté comme suit :

- 9 POUR :** Par procuration Nathalie BERNARD-MARTINEZ - Isabelle BRUNEL - Emilie SUCHON - par procuration Lise TAULEIGNE-DESPLANCQUES – Jonathan BESSON – Gérald DURAND – Pascal GOSSE - Cyril GROS - David VERNET
- 4 CONTRE :** Michèle CONSTANT - Michèle HUOT - Gèneviève GRASSET – Jean-Luc VOLLE
- 2 ABSTENTIONS :** Cécile DUCHAMP – Jean-Yves PONTHER

- Autorise le Maire à signer le marché avec l’entreprise CHAUSSABEL, à savoir :

LOT 12 PLOMBERIE Avec : PSE 12.1 : Moyens de secours – extincteurs PSE 12.2 :Accessoires sanitaires	74 000,00	CHAUSSABEL	69 640,75	1
---	-----------	-------------------	-----------	----------

Concernant le lot 13

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ayant voté comme suit :

- 8 POUR :** Par procuration Nathalie BERNARD-MARTINEZ - Emilie SUCHON - par procuration Lise TAULEIGNE-DESPLANCQUES – Jonathan BESSON – Gérald DURAND – Pascal GOSSE - Cyril GROS - David VERNET
- 5 CONTRE :** Isabelle BRUNEL - Michèle CONSTANT - Michèle HUOT - Gèneviève GRASSET – Jean-Luc VOLLE
- 2 ABSTENTIONS :** Cécile DUCHAMP – Jean-Yves PONTHER

- Autorise le Maire à signer le marché avec l’entreprise CHAUSSABEL, à savoir :

LOT 13 CHAUFFAGE - CLIMATISATION – VMC Avec : PSE 13.1 : Contrat de maintenance chauffage, climatisation, ventilation Espace MAM PSE 13.2 : Contrat de maintenance chauffage, climatisation, ventilation Cabinet médical PSE 13.3 : Contrat de maintenance chauffage, climatisation, ventilation Espaces communaux PSE 13.4 : Contrat de maintenance chauffage, climatisation, ventilation Logement	180 000,00	CHAUSSABEL	158 314,27	1
---	------------	-------------------	------------	----------

MONTANT TOTAL HT DE TOUS LES LOTS	1 026 318,00		1 039 606,14	
--	---------------------	--	---------------------	--

En plus de ce qui précède, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à engager toutes les procédures auprès du service de contrôle de légalité, de publication et de notification aux entreprises ;
- Le charge d'inscrire les sommes au budget correspondant, en section d'investissement (chapitre 23).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

